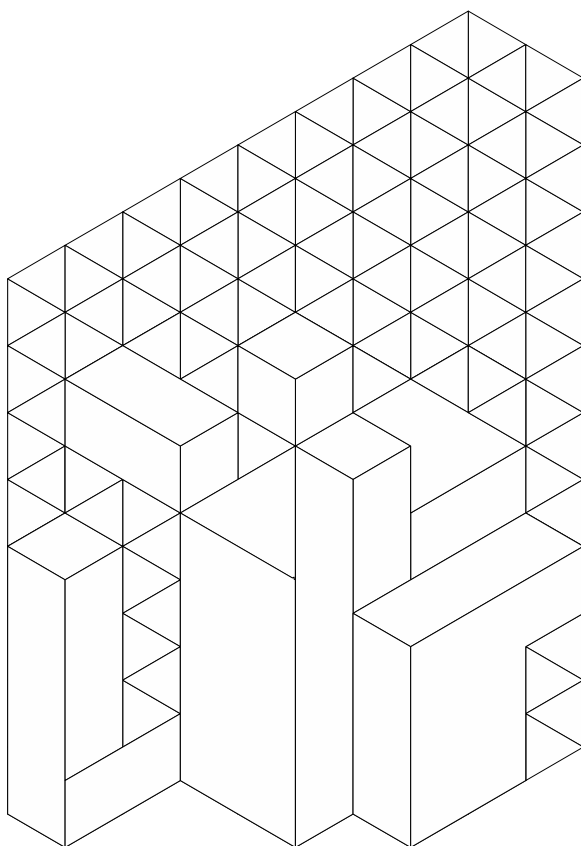


Synthèse de l'évaluation décennale



Doctorat en éducation

Faculté des sciences de
l'éducation

Henri Boudreault

Vice-doyen aux études

12 novembre 2020

Compte rendu de l'évaluation du programme

Chronologie du processus d'évaluation du programme

PHASE I _ Autoévaluation

Inscription du programme à la planification annuelle des évaluations décennales	Date : septembre 2009 N° de la résolution de la Commission des études : 2009-CE-11372
Travaux du Sous-comité d'autoévaluation	Date de début : 2009 Date de fin : 2018
Sous-comité d'autoévaluation	Nom et titre des membres : Jean Bélanger Président du comité d'autoévaluation interinstitutionnel, directeur du doctorat en éducation, UQAM Sarah Dufour Représentante étudiante, UQAM Valérie Venuésa Représentante étudiante, UQAM Nathalie Gagnon Représentante étudiante, UQTR Stéphane Thibodeau Professeur et directeur du département des sciences de l'éducation, UQTR Christine Couture Professeure et directrice locale du doctorat en éducation, UQAC Pascal Thériault Professeur et directeur du département des sciences de l'éducation, UQAC Michel Bélanger Professeur, UQAR Anne-Marie Lamarre Professeure, UQAR Geneviève Therriault Professeure, UQAR Dominic Voyer Professeur, UQAR Johanne April Professeure, UQO Catherine Lanaris Professeure, UQO Martine Peters Professeure, UQO
Comité institutionnel d'évaluation du programme	Nom et titre des membres : Henri Boudreault, vice-doyen aux études, Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ) ; Raphaël Crevier, chargé de cours, Science politique Isabelle Goudou, étudiante, doctorat en muséologie, médiation, patrimoine Lucie Boissonneault, adjointe au doyen des études, UQTR

PHASE II _ Expertise Externe

Expertise Externe	Jean-François Desbiens, professeur titulaire, Département de kinanthropologie, Université de Sherbrooke Denis Simard, professeur titulaire, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval
Date de leur visite à l'UQAM et à l'UQTR	20 novembre et 11 décembre 2019
Date de réception des avis d'expertise externe par le Service de soutien académique	13 janvier et 7 février 2020
Date de transmission des avis d'expertise externe au comité de programme et au(x) département(s) concerné(s)	Février 2020
Date de réception des réactions aux avis d'expertise externe par le comité de programme et les départements concernés à l'UQAM	Département d'éducation et pédagogie : 10 mars 2020 Département de didactique : 11 mars 2020 Département d'éducation et formation spécialisées : 8 avril 2020 Département de didactique des langues : 8 avril 2020 Département des sciences de l'activité physique : 12 mai 2020 Département de mathématiques : 2 juin 2020 Comité de programme des études avancées interinstitutionnel : 22 septembre 2020

1 _ Appréciation de la démarche d'évaluation par le Comité interinstitutionnel d'évaluation du programme

Les membres du Comité interinstitutionnel d'évaluation décennale du doctorat en éducation (CIEP), par l'entremise d'un avis de conformité émis le 10 juin 2019, ont dit constater que le rapport d'autoévaluation déposé par le Comité d'autoévaluation interinstitutionnel (CAI) présente globalement une analyse complète et rigoureuse des différentes thématiques du programme, permettant d'en bien saisir les enjeux, les forces et les faiblesses ainsi que le lien avec les recommandations émises par le sous-comité d'autoévaluation. Le CIEP a alors jugé que ce rapport d'autoévaluation était en mesure de permettre aux experts externes de tirer une compréhension claire de la situation du programme en vue d'en évaluer la pertinence et la vitalité.

Le CIEP a également émis des commentaires spécifiques demandant des améliorations au rapport d'autoévaluation sur quelques éléments tels : la gestion du programme, les effectifs étudiants, les conditions d'admission, les activités de formation, la pertinence scientifique, les consultations menées et les annexes. Le CIEP n'a cependant pas souhaité revoir le rapport d'autoévaluation une fois celui-ci modifié.

Le programme a répondu à tous les commentaires du CIEP le 12 juin 2019, sauf en ce qui concerne la liste des mots clés relatifs aux sujets des thèses.

Les experts ont globalement apprécié leur visite et les discussions avec les différents groupes rencontrés. Par contre, le nombre de personnes présentes, dans tous les groupes, a déçu les experts, de même que l'absence d'un moment de rencontre entre experts seulement (huis clos).

2 _ Analyse de la qualité et de la vitalité du programme

Le comité d'autoévaluation interinstitutionnel considère que la vitalité actuelle du programme est à maintenir. Cette vitalité est notamment caractérisée par : la stabilité des demandes et offres d'admission pour l'ensemble des constituantes sauf à l'UQAT, et les écarts parfois élevés entre le taux d'admission et le taux d'inscription, ainsi qu'entre le nombre de demandes d'admission et l'offre d'admission. Les données considérées vont de 1994 à 2015. La tendance actuelle qui témoigne de l'attractivité du programme pourrait mener à une réflexion en vue de l'augmentation du contingent fixé à 40 étudiantes, étudiants par année pour l'ensemble des universités partenaires, une réflexion appuyée par les experts qui y vont de suggestions (Simard, p. 16).

La déperdition atteint en moyenne 50% et on note que les départs du programme surviennent surtout durant les premières années d'études, lesquelles sont consacrées à la scolarité. Ce taux de déperdition est supérieur à celui de tous les programmes de doctorat confondus à l'UQAM, mais inférieur au taux des autres programmes de

doctorat en éducation au Québec. Il est jugé élevé mais pas inhabituel aux études graduées par l'un des deux experts. Ce taux mérite qu'on y prête attention (voir recommandations). Par ailleurs, le taux d'employabilité des diplômées, diplômés (47 personnes sondées) du programme dépasse les 70% pour des emplois dans le domaine de l'éducation.

Les objectifs du programme sont jugés encore actuels ou à faire évoluer pour la majorité des répondantes, répondants. L'interdisciplinarité du programme est perçue comme une force, une richesse par une majorité d'étudiantes, étudiants et une bonne partie du corps professoral. C'est en effet ce qui permet de différencier le programme de l'UQAM des programmes similaires des autres universités, malgré certains inconvénients comme de la confusion entre multi et interdisciplinarité ou l'absence de définition claire comme l'ont relevé les experts externes qui ont interrogé les étudiantes, étudiants à ce sujet. L'offre de concentrations disciplinaires comporte un attrait pour les étudiantes, étudiants actuels mais un expert est d'avis qu'il serait contreproductif de tenter de concilier l'interdisciplinarité et le disciplinaire dans le même programme (Desbiens, p. 7). Il affirme que cette tension difficilement évitable entre interdisciplinarité et disciplinarité, si elle est utilisée stratégiquement par les comités de direction, peut contribuer à la définition d'une posture disciplinaire assez bien affirmée chez l'étudiante ou l'étudiant. On comprend alors qu'il faut accepter de jouer avec un « effet comité de direction » variable en fonction de la composition des comités plutôt qu'avec un « effet programme » plus uniforme et normalisant. Le rapport d'autoévaluation révèle de 40% des professeures, professeurs pensent que le programme doit changer ou faire évoluer l'orientation interdisciplinaire.

Le processus d'admission semble satisfaisant dans l'ensemble, bien qu'un expert estime qu'il pourrait être resserré pour s'assurer que les candidatures sélectionnées atteignent la diplomation, harmonisé (Simard, p. 15) et amélioré dans leur administration (Simard, p. 16). Le rapport d'autoévaluation conclut à la nécessité de mieux évaluer les besoins de formation complémentaire lors de l'admission, particulièrement pour les candidatures formées à l'étranger, issues d'un diplôme de maîtrise professionnelle ou de retour aux études après une pause, sans pour autant alourdir le processus d'admission, ce qui pourrait entraîner une meilleure adéquation de la propédeutique lorsqu'elle est nécessaire. Les critiques des étudiantes, étudiants en regard de l'entrevue et de l'examen écrit rapportées dans le rapport d'autoévaluation et lors des rencontres avec les experts externes sont nombreuses (Simard, p. 15) alors que les diplômées, diplômés se déclarent satisfaits (Desbiens, p. 5). Les experts ont confiance que le programme tiendra compte de ces considérations afin d'améliorer le processus.

Par ailleurs, le programme aurait avantage à mieux connaître et communiquer les perspectives d'emploi à ses candidates, candidats et mieux arrimer ces perspectives avec le processus d'admission, et s'en inspirer pour faire évoluer les profils de sortie en regard d'emplois hors du milieu universitaire (Desbiens, p. 8).

La structure du programme est globalement satisfaisante mais le comité d'autoévaluation souhaite raffiner l'analyse en regard de la charge de travail et de la conciliation travail-famille-études. Il est retenu comme pistes de travail que l'engagement nécessaire lors de la première année du programme, surtout, doit faire l'objet d'une communication claire lors du processus d'admission et d'accueil, que la

flexibilité du programme peut être améliorée et qu'il pourrait être opportun de modifier le programme pour y intégrer un cours avancé en analyse de données. Interrogés sur le sujet, les experts pensent qu'il y a de la place dans le programme pour maintenir l'interdisciplinarité et rendre davantage visibles des concentrations ou profils selon certaines modalités (Simard, p. 18) alors que l'autre expert est d'avis contraire (Desbiens, p. 7).

Les activités de formation sont hautement appréciées, de même que la démarche pédagogique et les activités de recherche. Le processus d'amélioration continue du programme permet des ajustements réguliers des activités selon les besoins exprimés et doit être maintenu.

Le rapport d'autoévaluation propose d'entamer une réflexion sur les stages, les critères de sélection des cours au choix et la préparation à la recherche et le travail de chercheur. Les experts ont également noté l'appréciation globale élevée des activités de formation. Un des deux experts est d'avis, suite aux commentaires formulés lors de la visite, qu'un seul stage pourrait être obligatoire et l'autre optionnel (Simard, p. 6) ou qu'au moins un des deux stages devrait être réalisé dans le champ de recherche de l'étudiante, l'étudiant pour nourrir le volet disciplinaire qui demeure important et structurant dans le projet d'études (Desbiens, p. 7). Les reconnaissances d'acquis pourraient être considérées car les stages peuvent être redondants par rapport à l'expérience professionnelle. Les experts remarquent que la gestion administrative des stages est lourde et rigide, que les critères d'évaluation ne sont pas clairs, que les milieux de stage ne sont pas toujours bien préparés, que la rémunération des stages doit être explorée.

Démontrer de la flexibilité sur le plan pédagogique devrait faire partie du programme, notamment en utilisant des formules pédagogiques hybrides (Desbiens, p. 8)

Le processus rigoureux et équitable d'attribution des charges d'enseignement est à maintenir. L'accroissement de la formation à distance ne soulève pas l'enthousiasme mais la faisabilité et la pertinence d'offrir certains cours à distance anime le comité d'autoévaluation. Interrogés sur le sujet, les experts notent l'importance de l'effet de cohorte qui est bien apprécié (Simard, p. 18) ainsi que la difficulté de maintenir l'engagement étudiant dans une formule à distance, de même que de développer un réseau d'entraide, un esprit de cohorte, ou d'encadrer les étudiantes, étudiants (Desbiens, p. 8). Malgré cela, l'éloignement des partenaires les uns des autres et la conciliation travail-famille-étude mène à une réflexion nécessaire pour trouver des aménagements dans la formation (Simard, p. 18). Le soutien financier des déplacements est à la fois jugé insuffisant par les étudiantes, étudiants ou au contraire suffisant pour les diplômées, diplômés, ce qui implique peut-être qu'il y a lieu de mieux informer ou de réévaluer les montants octroyés, un argument qui va dans le sens du développement à distance (Desbiens, p. 8).

Le partenariat entre les universités offrant le programme est jugé positivement par l'ensemble des parties et sera maintenu. La TÉLUQ souhaiterait contribuer au programme, ce qui pourrait être avantageux en matière de formation à distance. Les experts ont entendu certains propos discordants de la part de l'UQTR à l'effet que le programme est de moins en moins réseau et de plus en plus UQAM et que les mécanismes de gestion collective du programme permettront de surmonter les

difficultés. Un expert suggère d'alléger la charge d'enseignement des professeures, professeurs membres du CPEA et du SCAE, de reconnaître les efforts des étudiantes, étudiants dans la gestion du programme et d'ajuster les ressources humaines, technologiques et financières pour la bonne marche administrative. L'autre expert suggère de clarifier plusieurs des éléments qui posent problème dans la gestion du programme en partageant les pratiques (courriels généraux envoyés aux étudiantes, étudiants, coordination chez chacun des partenaires, protocole, consignes diverses, formations de mise à niveau du personnel administratif) (Simard, p. 13).

Le partenariat à travers les cotutelles est également à poursuivre en cherchant à améliorer les ententes conclues.

Les experts soulignent la richesse et la diversité des expertises des professeures, professeurs impliqués, ce qui permet au programme de suivre les grandes tendances du champ d'études et de se situer à l'avant-garde de la recherche. De plus, la gestion complexe du programme profite avantageusement de l'implication de ses professeures, professeurs, laquelle se poursuit dans la réussite de leurs étudiantes, étudiants.

Les experts soulignent également la satisfaction des étudiantes, étudiants en regard de l'encadrement qu'ils reçoivent du corps enseignant, du processus d'amélioration continue du programme, des séminaires et de Polyèdre. L'absence d'une politique d'encadrement ou de collaboration étonne les experts, ce qui ajouterait de la cohérence au programme selon eux. Des activités d'orientation professionnelles amélioreraient le programme (Desbiens, p. 3) ainsi que la participation éventuelle de professionnelles, professionnels diplômés au doctorat à titre de codirectrices, codirecteurs de recherche. Il pourrait être intéressant d'identifier une direction de recherche avant l'inscription pour l'élaboration d'un projet de recherche (Desbiens, p. 4).

Les efforts du programme en regard du soutien financier aux étudiantes, étudiants sont remarqués par les experts qui encouragent le programme à aider concrètement dans la préparation de demandes de financement, notamment sur les aspects qui touchent au projet de recherche, à explorer les possibilités de soutien financier pendant la rédaction de la thèse, à réfléchir à des mesures concrètes en regard de la conciliation travail-famille-études.

En regard des ressources matérielles et humaines en soutien du cheminement des étudiantes, étudiants, les experts ont entendu les besoins exprimés par les étudiantes, étudiants d'espaces de travail individuels et collectifs bien équipés sur le plan technologique ainsi que leur demande pour des ressources humaines et financières additionnelles pour soutenir, développer et améliorer le programme.

3 _ Principales forces et faiblesses du programme

Le rapport d'autoévaluation du programme a cerné les forces et faiblesses suivantes :

Forces :

La participation active des membres du CPEA¹ et du SCAE et de plusieurs professeures, professeurs et étudiantes, étudiants à des comités *ad hoc* visant à développer le programme et à offrir des activités de formation ou de réflexion. L'ambiance de travail et la structure permettant la collaboration sont des aspects appréciés de ces personnes. Plus particulièrement, l'ouverture, l'écoute et l'amélioration continue sont les aspects les plus souvent mentionnés.

L'intérêt pour le programme

Les taux de demandes d'admission, des offres d'admission et d'inscription sont très satisfaisants. Le programme présente de l'intérêt pour les étudiantes, étudiants des constituantes ainsi que pour d'autres universités locales et internationales. Les caractéristiques distinctives du programme qui attirent les étudiantes, étudiants concernent l'interdisciplinarité, l'accompagnement attentif dans le développement du projet de recherche, la possibilité de réaliser des stages de perfectionnement méthodologiques.

Les mesures de soutien

Il y a une satisfaction générale quant aux mesures de soutien, notamment en ce qui a trait à l'accompagnement prodigué par le comité de recherche, la direction de programme et les professeures, professeurs.

La qualité du corps professoral et des contenus de formation

La qualité des professeures et professeurs a été soulignée et la structure de collaboration interdisciplinaire dans les équipes professorales et dans les comités de recherche est garante du maintien de cette qualité. De plus, les membres du CPEA font des recommandations en continu pour le développement des activités de formation.

L'interdisciplinarité

De manière générale, l'interdisciplinarité est considérée comme une force du programme et il y a un désir de maintenir cette caractéristique qui le distingue.

La structure interconstituante

Les partenariats forts entre les constituantes représentent une force pour le programme, notamment en ce qui a trait à l'élargissement du bassin de ressources professorales pour la population étudiante.

¹ Comité de programme des études avancées, ce qui équivaut également à CPI qui correspond à Comité de programme interinstitutionnel

Faiblesses :**La lourdeur des tâches financières dans la gestion du SCAE**

Les aspects financiers du comité ont été jugés comme occupant une grande place dans leurs préoccupations.

Le manque de ressources

Le manque de ressources stables dans l'équipe administrative du doctorat a pour effet de ralentir l'avancement de dossiers de fond et conséquemment, de mettre un frein à l'amélioration du programme.

La communication de l'information

L'accès à l'information est considéré difficile. Le partage d'information et les moyens de communication doivent être rigoureux, en particulier en ce qui concerne la mise à jour des informations, la cohérence dans les normes de présentations des travaux et le soutien au cheminement académique de la population étudiante.

La qualité des stages

La qualité des milieux de stages est considérée comme inégale.

L'accès à l'aide financière et à la formation à distance

La population étudiante souhaiterait voir l'accès à de l'aide financière facilité tout au long du parcours doctoral. Plusieurs aimeraient aussi avoir moins de déplacements à effectuer mais ce désir n'est pas partagé par tous.

L'intégration à la vie départementale

La population étudiante souhaiterait mieux connaître les travaux des professeures, professeurs et des étudiants, étudiants qu'ils n'ont pas l'occasion de côtoyer à même leur cohorte.

Les forces et faiblesses identifiées dans les avis d'expertise externe :

Les deux experts sont assez d'accord avec le portrait des forces et des faiblesses dressé par le programme dans son rapport d'autoévaluation, de même qu'avec les recommandations. Un des experts considère l'interdisciplinarité à la fois comme une force et une faiblesse. Du travail serait nécessaire pour inscrire cette dimension encore plus profondément dans les racines, les intentions et les activités de formation du programme (Desbiens, p. 9).

4 _ Principales recommandations

Dans le rapport d'autoévaluation on propose une vingtaine de recommandations regroupées en cinq axes de travail :

AXE 1 : Améliorer la réponse aux besoins de la population étudiante

1. Assurer à la population étudiante un accès approprié aux ressources et une meilleure présentation/diffusion des informations concernant le programme et les services, notamment concernant l'aide financière et le soutien psychologique, et ce dès l'avis d'admission.
2. Soutenir la réflexion quant à l'accès à l'aide financière, et à des activités de programme, notamment pour les étudiantes, étudiants en fin de programme.
3. Accroître la portée des moyens d'action et de prévention pour les étudiantes et étudiants à risque de présenter des signes de vulnérabilité, tel que l'épuisement, l'isolement, ou encore la démotivation.
4. Examiner le cheminement étudiant au sein du programme en portant une attention particulière à la durée des étapes du parcours et aux besoins spécifiques des étudiantes, étudiants provenant de l'étranger. Évaluer notamment la pertinence d'une propédeutique uniforme d'une constituante à l'autre, développée et prise en charge par le programme.
5. Maintenir un équilibre réaliste entre les objectifs du programme et la charge de travail des étudiantes, étudiants, notamment au moment de la constitution du calendrier de cheminement, et aussi par une communication claire des exigences du parcours doctoral durant le processus d'admission.
6. Engager la réflexion autour de la création d'un système d'appui ou de tutorat entre pairs, jumelant des nouveaux avec des étudiantes, étudiants plus avancés, avec une attention portée aux besoins spécifiques de la conciliation travail/famille/études, aux types de cheminements, à la population étudiante étrangère, et à celle qui n'a pas de financement.
7. Examiner les conditions et le processus d'admission afin de déterminer s'il sera nécessaire de l'alléger et aussi de mieux cerner les besoins de la population étudiante.

Un des experts se dit en accord avec les recommandations 1, 5 et 7. Il considère comme pertinente la recommandation 3 et y ajoute la suggestion de former les directions de recherche pour faire du dépistage des indicateurs de vulnérabilité en regard de la déperdition puisque ces directions travaillent étroitement avec les étudiantes, étudiants. Ce même expert suggère de personnaliser la propédeutique plutôt que de l'uniformiser (voir recommandation 4). Il suggère également de coupler la recommandation 6 avec des rencontres d'information préalables à l'admission au doctorat avec d'autres étudiantes, étudiants déjà engagés dans le programme, lesquels pourraient concourir à susciter la réflexion des candidates, candidats face aux exigences de mener un programme de doctorat exigeant, parfois en même temps

que d'autres occupations et responsabilités importantes. Enfin, ce même expert demande de clarifier la recommandation 2. (Desbiens, p. 9)

L'autre expert considère les recommandations formulées comme fondées, concordantes et cohérentes étant donné le rapport d'autoévaluation qu'il juge de bonne qualité, honnête et nuancé. (Simard, p. 20). Il recommande de mener une réflexion sur la pertinence d'élaborer une politique d'encadrement assortie d'un plan d'encadrement ou de collaboration, afin de fournir une cohérence accrue aux mesures actuelles et parachever des efforts déjà engagés pour la réussite des étudiantes et des étudiants (Simard, p. 20). Il recommande également d'adopter des mesures concrètes pour soutenir financièrement les étudiantes, étudiants dans la période de rédaction de la thèse et en fin de parcours (Simard, p. 20).

Les deux experts s'entendent pour recommander au programme d'offrir des activités abordant plus directement la formation à la rédaction scientifique et d'offrir du soutien à la rédaction et à la publication scientifiques aux étudiantes, étudiants ainsi qu'à la rédaction de demandes de financement (Desbiens, p. 10 et Simard, p. 20).

AXE 2 : Maintenir la vitalité du programme

8. Porter une attention particulière aux implications du contingent actuel, ainsi qu'à l'écart entre les taux d'admission et d'inscription.
9. Identifier des indicateurs et collecter des données en continu sur les situations critiques du point de vue de la déperdition.

Un des experts se dit en accord avec ces recommandations 8 et 9 dans une perspective d'évaluation continue du programme. (Desbiens, p. 9) Par ailleurs, les experts s'accordent pour suggérer de mener une réflexion afin de clarifier le sens donné à la notion d'interdisciplinarité, qui n'est pas partagée par toutes et tous et qui ne peut pas se réduire à une ouverture à différents regards sur l'éducation. Le programme doit se positionner énergiquement par rapport à cet enjeu et rendre cette dimension plus visible dans les activités de formation obligatoires (Desbiens, p. 10 et Simard, p. 20).

AXE 3 : Se pencher sur la structure, le contenu du programme et les modalités de participation

10. Explorer diverses stratégies de formation à l'épistémologie critique et méthodologique et à l'analyse de données, dans le cadre et en marge des cursus.
11. Examiner le contenu et la pertinence de la propédeutique et des cours d'appoint exigés pour les étudiants, étudiants, qui ont des faiblesses à combler, afin de répondre plus précisément à leurs besoins.
12. Entamer une réflexion quant aux processus et critères entourant les stages (nombre de stages, objectifs, recrutement et qualité des milieux, diffusion d'informations aux étudiantes, étudiants, rémunération et financement, etc.).
13. Poursuivre les travaux d'expérimentation et de réflexion sur la pertinence et la faisabilité des modalités de participation en présentiel et à distance pour les cours inclus dans la scolarité.

14. Soutenir le processus d'amélioration continue du programme et des activités obligatoires, en particulier pour les cours au choix, l'enseignement des séminaires et pour le processus d'habilitation professoral.
15. Poursuivre les efforts collectifs pour le maintien d'un partenariat fort avec les constituantes, ainsi que pour la recherche de solutions convenant à toutes les constituantes, ce partenariat devant viser l'implication du corps enseignant et étudiant.
16. Poursuivre les démarches pour l'amélioration des ententes de cotutelles afin d'assurer les meilleures conditions possibles aux étudiantes, étudiants concernés.

Un des experts se dit en accord avec les recommandations 10, 12, 13, 14, 15 et 16. Il suggère de maintenir la propédeutique pour les étudiantes, étudiants qui ne répondent pas à tous les critères d'admission (notamment l'insuffisance de formation sur le plan méthodologique) en la taillant sur mesure de manière à ce qu'elle réponde à des besoins spécifiques de formation des étudiantes, étudiants (Desbiens, p. 9 et 10).

Dans le processus d'admission, il recommande que l'entrevue de sélection et l'épreuve écrite doivent entrer en jeu selon lui. Il recommande également de :

1. Mieux arrimer la maîtrise recherche en éducation au doctorat;
2. Réviser la liste des programmes de maîtrise qui peuvent ou non ouvrir les portes du programme de doctorat en éducation et à quelles conditions;
3. Sélectionner des étudiants avec des maîtrises en recherche;
4. Obliger la propédeutique pour celles et ceux qui n'ont pas ce profil (Desbiens, p. 9 et 10).

Sur le plan de l'orientation professionnelle, un expert recommande de clarifier les perspectives de carrière après le doctorat en éducation. Cet exercice pourrait donner lieu à la création de nouvelles activités de formation sinon à la création d'un doctorat professionnel en éducation (Desbiens, p. 10).

En regard des stages : l'un des experts propose d'étudier rapidement la pertinence de maintenir les deux stages de recherche obligatoires alors que l'autre suggère que dans un prochain exercice d'évaluation décennale, on invite les superviseurs de stage et des représentants des milieux professionnels pour obtenir leur éclairage (Desbiens, p. 10 et Simard, p. 20).

En regard du protocole d'entente : un expert (Desbiens, p. 9-10) reprend un élément tiré de l'addendum du 12 juin 2019 recommandant l'actualisation du protocole d'entente entre les établissements partenaires en incluant notamment les considérations sur le contingentement et la gestion de la capacité d'accueil en regard de la recommandation 15. Il propose également la réalisation d'un organigramme afin de présenter clairement la gouvernance interinstitutionnelle du programme (Desbiens, p. 11).

AXE 4 : Augmenter les ressources pour le fonctionnement et le développement du programme

17. Poursuivre les démarches de représentation des intérêts du programme de doctorat auprès des instances appropriées afin d'obtenir les ressources

humaines, financières, matérielles et technologiques utiles à son bon développement.

18. Poursuivre les réflexions amorcées avec la direction administrative de la faculté, entourant les ressources nécessaires à l'équipe administrative du doctorat, notamment par l'amélioration des postes de travail et de la stabilité des personnes en poste.

Un des experts croit essentielles les deux résolutions de cet axe et pour pallier à la lourde gestion du programme, il recommande de stabiliser les ressources, d'attirer une ressource à l'évaluation et au dépôt des thèses, de déléguer certaines tâches à d'autres services (ex. site Web) et de mieux accompagner les éventuelles réaffectations de personnel. Il recommande d'envisager l'allègement de la charge de la direction de programme (Desbiens, p. 10).

L'autre expert recommande d'associer des ressources humaines et financières additionnelles au programme dans les meilleurs délais pour en assurer la gestion efficace et augmenter l'harmonisation de l'information sur les sites Web de l'UQAM et des constituantes. Il recommande également de diminuer, voire d'éliminer, le dédoublement des courriels (Simard, p. 21).

AXE 5. Planifier la prochaine évaluation décennale

19. Prévoir une analyse différenciée des données selon le genre, l'âge et la provenance des étudiantes, étudiants et des diplômées, diplômés afin de guider le travail du programme pour mieux comprendre les besoins de chacun de groupes.
20. Demander aux instances de l'UQAM de modifier l'attribution de la responsabilité de la préparation du rapport de sorte qu'une ressource dédiée soit responsable d'accompagner le processus et que ce ne soit plus la personne à la direction de programme sur qui repose la collecte et l'analyse des données, ce qui n'est aucunement réaliste en raison de la charge de travail de direction.

Un des experts croit que les recommandations 19 et 20 sont pertinentes. La recommandation 19 devrait aussi inclure une analyse fine sur le plan statistique du lien entre le soutien financier aux étudiantes, étudiants et les délais de parachèvement du parcours au doctorat, l'objectif étant de réduire la durée des études au doctorat. Selon cet expert, la recommandation 20 répond à un besoin concret et légitime constaté dans de nombreux programmes de formation (Desbiens, p. 10).

L'évaluation d'un programme étant une tâche colossale, il n'est pas souhaitable selon lui qu'il faille 10 ans pour le mener à terme et que les données les plus récentes le concernant datent de plus de cinq années. Il recommande d'inviter les superviseurs de stages et des représentants des milieux professionnels et appuie la recommandation 20 (Desbiens, p. 10 et 11). Il note que certaines annexes sont de qualité variable (E et F) alors que le rapport d'autoévaluation est jugé d'assez bonne qualité dans l'ensemble.

5 _ Synthèse des réactions et des avis reçus

Suite au dépôt du rapport d'autoévaluation, le Comité de programme l'a reçu et approuvé le 16 janvier 2019.

Suite au dépôt des avis des experts externes, les avis suivants ont été reçus, portant à la fois sur le rapport d'autoévaluation et les avis des experts externes :

- De l'UQAM :
 - Département de didactique des langues, le 8 avril 2020, reçoit le rapport d'autoévaluation et réaffirme le souhait de voir créée une concentration en didactique des langues (de 9 crédits) ;
 - Département de didactique, le 11 mars 2020, reçoit les documents ;
 - Département d'éducation et pédagogie, le 10 mars 2020, reçoit le rapport d'autoévaluation ;
 - Département d'éducation et formation spécialisées, le 8 avril 2020, reçoit les documents ;
 - Département de mathématiques, le 2 juin 2020, reçoit le rapport d'autoévaluation et félicite ceux qui ont travaillé aux documents ;
 - Département des sciences de l'activité physique, le 8 mai 2020, reçoit favorablement les documents ;
- De l'UQO par l'intermédiaire de l'assemblée départementale des sciences de l'éducation, le 24 avril 2020, reçoit les documents ;
- De l'UQTR, par l'intermédiaire de l'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation, le 2 avril 2020, reçoit les documents ;
- De l'UQAT, par l'intermédiaire de son Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation, le 6 avril 2020, reçoit les documents ;
- De l'UQAR, par l'intermédiaire de son Comité de programmes d'études de cycles supérieurs en éducation, le 24 février 2020, donne un avis favorable aux documents déposés ;
- De la professeure de l'UQAR Geneviève Therriault, également diplômée du programme, le 25 février 2020 :
 - Elle salue le travail réalisé par le comité d'autoévaluation et son regard critique et avisé sur le programme, notamment sur les forces et faiblesses de celui-ci ;
 - Fait part de son appréciation en regard des avis des deux experts externes dont elle affirme rejoindre la très grande majorité des observations et des recommandations ;
 - Elle souligne la convergence des trois documents ;
 - Émet des réserves ;

- quant à la possibilité que des personnes chargées de cours puissent être habilitées à diriger des études doctorales vu leur statut précaire ;
 - souhaite maintenir les deux stages de recherche en considérant que l'un pourrait être lié au sujet de la thèse ;
- Propose de former un comité qui aura pour mandat de se pencher sur le caractère interdisciplinaire du programme.
- De l'UQAC, par l'intermédiaire de son Département des sciences de l'éducation, (assemblée départementale des sciences de l'éducation, du 15 avril 2020) reçoit les documents et fait suivre les commentaires suivants :
 - Réitère l'importance et la richesse du programme pour la formation de professeurs-chercheurs en région qui, par la dimension réseau du programme, ont déjà établi des liens professionnels essentiels pour la carrière universitaire.
 - Considère qu'une meilleure offre de cours à distance doit être envisagée pour atténuer les inconvénients inhérents aux déplacements sans perdre l'expérience réseau que permettent les rencontres en présence à l'UQAM. Une modalité hybride pourrait être privilégiée. Pour ce faire, il est suggéré que les cours offerts à distance le soient pour tous les étudiants afin d'éviter que des étudiants soient branchés pendant que des groupes d'étudiants y assistent en présence. Il serait important de s'inspirer de travaux de recherche sur l'enseignement à distance pour envisager ces développements.
 - S'interrogent sur les limites imposées par le contingentement pour les admissions au Doctorat dans chaque constituante. Il serait important que ce contingentement s'ajuste à l'évolution de l'effectif étudiant afin de pouvoir accueillir tout candidat qui réponde aux critères d'admission.
 - Manifeste l'intention de mettre en place des mesures de soutien et d'intégration des étudiants du Doctorat aux différentes équipes de recherche de l'UQAC afin de mieux les soutenir dans leur cheminement et de leur offrir une expérience universitaire riche et variée.
 - Exprime avec fierté leur sentiment d'appartenance au programme de Doctorat réseau en Éducation et souhaitent s'engager de façon significative dans les développements futurs.